



- **PUBLIC CONCERNE**

Toute personne active peut bénéficier d'un bilan de compétence quel que soit votre statut :

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public (titulaires, contractuels)
- Demandeurs d'emploi

Vous souhaitez changer de métier, évoluer dans votre entreprise, retrouver un emploi, faire le point sur votre situation ou trouver une formation qui vous correspond

- **OBJECTIFS**

Objectif général :

- Identifier ses aspirations et analyser ses compétences afin de définir un projet professionnel.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser ses compétences professionnelles et personnelles
- Développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome

- **PROGRAMME**

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. (R6313-4 à R6313-8) :

Une phase préliminaire qui a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives

- **DUREE :**

24h ou 12h sur une période de 3 à 5 mois

- **HORAIRES :**

Définis en fonction des disponibilités du participant.
Séance de 1h30 à 2h30. Plus travail personnel entre les RDV.

- **LIEU :** En visioconférence

- **DATES :**

A définir avec le client

- **INTERVENANT :**

Murielle Barou
Cadre supérieure de santé
paramédical, Master management
des organisations
Coach professionnel, certifiée
Institut de Coaching international

- **TARIFS :**

Tarif prestation 24h00 : 1800 euros
Tarif prestation 12h00 : 1000 euros

Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences. »

Suivi post-bilan :

A 6 mois afin de faire le point sur la réalisation du projet et apporter des actions correctives, si nécessaire

• **METHODES PEDAGOGIQUES**

Reposent sur mon expertise de coach professionnel certifiée : entretien de coaching

- Ecoute active,
- Feedback, reformulation
- Entretien motivationnel,
- PNL (Programmation Neurolinguistique)
- Mise en place d'objectifs et plan d'action entre les sessions
- Les tests de personnalité
- Les questionnaires : sur vos valeurs, sources de motivation, centres d'intérêts, aptitude managériale...

• **EVALUATION**

- Évaluation diagnostique : remise de la synthèse
- Évaluation sommative : évaluation de satisfaction en fin de parcours et suivi à 6 mois sur l'avancée du projet

• **VALIDATION**

- Attestation de présence

• **MODALITES D'INSCRIPTION**

- Inscription par mail à vitalinecoaching@gmail.com
- Convention de formation

• **FINANCEMENT :**

- Votre compte personnel de formation (CPF).
- Votre employeur privé ou public
- Un organisme financeur
- Vous-même à titre individuel

• **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Pour les personnes en situation de handicap, merci nous contacter avant le début de la formation afin d'envisager des aménagements pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, vous ne trouvez plus de sens dans votre travail au quotidien, vous vous questionnez sur votre évolution professionnelle : rester, partir, changer..... alors faites un bilan de compétences !